

MON LITTORAL BRETAGNE

3 | ACTION RENFORCÉE SUR LES BAIES
PRIORITAIRES POUR LA QUALITÉ DES EAUX

4 | DÉCOUVRIR
L'ÎLE TRISTAN

6 | 80 GARDES BRETONS
SE PASSENT LE RELAIS



Île Tristan,
Douarnenez

LE MAGAZINE DU
CONSERVATOIRE
DU LITTORAL

OU NOUS RETROUVER P8



Conservatoire
du littoral

BIENVENUE EN BRETAGNE

EDITORIAL

L'action du Conservatoire du littoral pour la protection des espaces littoraux et leur mise en valeur est une mission de service public reconnue qui suscite une véritable dynamique de soutien. Ainsi, en Bretagne, l'État vient de renforcer l'action foncière du Conservatoire pour contribuer à la qualité des eaux dans les baies prioritaires ; la Région soutient depuis plusieurs années la délégation dans l'ensemble de ses missions ; les Départements, dans le cadre de leur politique des espaces naturels sensibles, interviennent activement auprès du Conservatoire dans la maîtrise foncière mais aussi dans l'accompagnement des gestionnaires ; de leur côté, les collectivités locales et les associations investissent quotidiennement dans l'entretien des sites et l'accueil du public ; l'Agence de l'eau Loire-Bretagne participe au financement de l'acquisition et de la gestion des propriétés situées dans les zones humides ; la Fondation du patrimoine accompagne les travaux de restauration des bâtiments et enfin les citoyens participent à cette œuvre collective par la mise à disposition de leurs biens, leurs dons et legs.

Dans cette lettre, nous revenons sur leur mobilisation au côté du Conservatoire pour protéger un littoral qui constitue un enjeu majeur pour la biodiversité, la qualité des eaux et des paysages, mais aussi pour le développement économique et touristique de la Région.

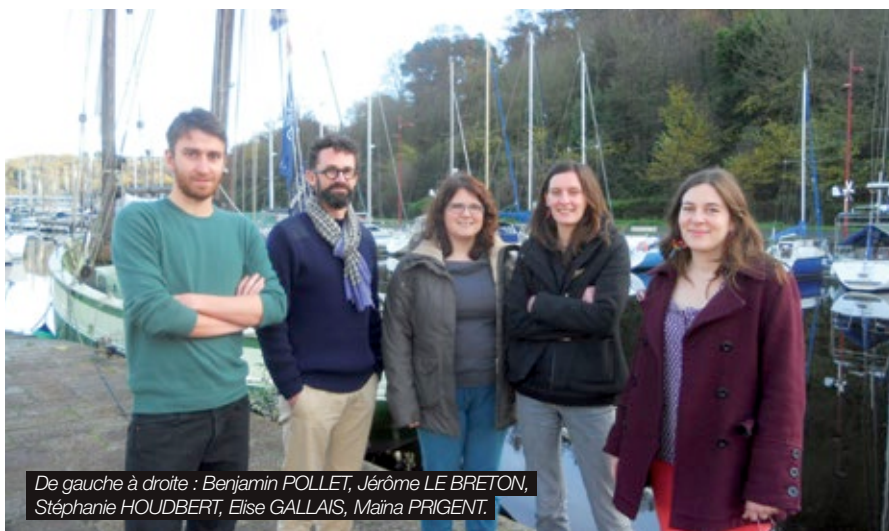


DIDIER OLIVRY,
délégué
de rivages
Bretagne

Directeur de la publication : Odile GAUTHIER
Rédactrice en chef : Anne KONITZ - **Conception éditoriale, rédaction :** Partie de Campagne - **Création, maquette, mise en page :** LINER Communication
Crédit photos : Conservatoire du littoral sauf mention spéciale (Couverture: Frédéric LARREY) - **Impression :** P.D.I. - Ce magazine est édité à 2000 exemplaires



Marais de Cumic



De gauche à droite : Benjamin POLLET, Jérôme LE BRETON, Stéphanie HOUBERT, Elise GALLAIS, Maina PRIGENT.

VIE DE LA DÉLÉGATION

UNE DÉLÉGATION OPÉRATIONNELLE RENFORCÉE

En 2015, le Conservatoire du littoral a fêté dignement ses 40 ans avec ses partenaires au travers de nombreux événements. Cette même année, la délégation a étoffé son équipe de 5 nouveaux agents (pour atteindre le nombre de 18). Ainsi, Maina PRIGENT et Elise GALLAIS, épaulées par Stéphanie HOUBERT, travaillent en renfort du pôle foncier à l'acquisition de terrains situés dans les baies prioritaires pour la qualité des eaux ; Jérôme LE BRETON appuie le pôle patrimoine pour le suivi de la gestion et des aménagements des sites du Finistère Sud et du Morbihan ; enfin, Benjamin POLLET, travaillera, en partenariat avec les gestionnaires des sites et les acteurs locaux, à la création d'un réseau de « Gîtes patrimoniaux ». Cette dernière mission bénéficie du soutien financier de la Région Bretagne dans le cadre de l'appel à projets « Héritages littoraux ».

CONTACT : Délégation Bretagne - Tél. 02 96 33 66 32 - mail: bretagne@conservatoire-du-littoral.fr



Aber de Crozon



ENTRETIEN AVEC

PATRICK STRZODA,
Préfet de la Région
Bretagne.

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES ET AVEC LE CONCOURS DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS, L'ÉTAT MOBILISE D'IMPORTANTES MOYENS EN VUE DE POURSUIVRE DANS LA DURÉE, UNE ACTION DE RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DES EAUX ET DE LUTTE CONTRE LES ALGUES VERTES EN BRETAGNE.

“ Dans le cadre du Programme Interministériel Territorial de l'État (PITE), j'ai décidé en avril 2015, de lancer un appel à projets afin d'accélérer des actions foncières publiques de conservation des zones humides et des espaces naturels littoraux en baies « algues vertes » de Bretagne. Il s'agit d'améliorer l'efficacité écologique de ces espaces qui participent à la dénitrification des eaux douces chargées en azote avant leur arrivée sur le littoral, tout en garantissant leur usage à long terme dans le respect de l'environnement.

Accélérer la maîtrise foncière du Conservatoire du littoral pendant les trois ans à venir

Ayant répondu à cet appel d'offre, le Conservatoire du littoral a vu sa proposition retenue et je l'en félicite. Grâce à l'aide financière accordée par

l'État pendant 3 ans, le Conservatoire dispose de moyens supplémentaires, lui permettant d'accélérer son programme d'acquisitions foncières, à l'intérieur de son périmètre d'intervention, dans les zones humides littorales des bassins versants concernés par le phénomène d'échouage d'algues vertes. Il pourra mobiliser ses équipes et son expertise, en partenariat avec les collectivités et les usagers pour préserver les espaces littoraux prioritaires.

Une action efficace à long terme

L'action du Conservatoire sera, certes, limitée par rapport à l'échelle des grands bassins hydrographiques, mais son ciblage territorial sur les espaces naturels en baies algues vertes, proches du littoral, s'inscrit pour moi dans une vision à long terme des politiques publiques pour la reconquête de la qualité des eaux et des paysages.



MISSION SUR LES BAIES PRIORITAIRES

OBJECTIFS

La stratégie foncière du Conservatoire, actualisée en 2015, à l'échelle nationale, intègre pour la Bretagne les trois grands objectifs suivants :

- favoriser la renaturation pour améliorer la biodiversité et les paysages,
- contribuer aux politiques publiques engagées pour l'amélioration de la qualité des eaux,
- maîtriser la fréquentation du public.

C'est à ce titre que le Conservatoire consacra, durant trois ans, des moyens spécifiques au lancement de négociations sur ses périmètres d'intervention validés sur les baies prioritaires. Il assurera ainsi, à terme, une cohérence foncière favorable à la mise en œuvre d'actions de restauration et de gestion de ces espaces littoraux.

LES SITES PRIORITAIRES

Quatre sites prioritaires seront concernés par le lancement d'offres auprès de tous les propriétaires : baie de la Fresnaye et de l'Arguenon à Saint-Cast, Baie de Saint-Brieuc à Hillion et Plérin, marais du Curnic et le Vougot à Guisseny et Plouguerneau et la frange nord de la baie de Douarnenez entre Crozon et Argol.

ACTIONS

Parallèlement, des périmètres d'intervention complémentaires seront mis à l'étude, sur les zones à enjeux environnementaux identifiés dans la stratégie. Enfin, les premières esquisses des plans d'action de restauration seront réalisées.

Ces démarches sont préalablement présentées aux élus et aux acteurs locaux, qui représentent des relais importants de l'action du Conservatoire.

CONTACT: Conservatoire du littoral

Jocelyne CHAPPELLE pour le pôle foncier
j.chapelle@conservatoire-du-littoral.fr

Maïna PRIGENT pour le Finistère :
m.prigent@conservatoire-du-littoral.fr

Elise GALLAIS pour les Côtes d'Armor :
e.gallais@conservatoire-du-littoral.fr

A FAIRE

L'ÎLE TRISTAN, UN SITE CHARGÉ D'HISTOIRE

Située sur la commune de Douarnenez, d'une superficie de 7 ha, l'Île Tristan a été achetée par le Conservatoire du littoral en 1995. En partenariat avec la commune, gestionnaire du site, un programme de valorisation portant à la fois sur les bâtiments et les espaces naturels a été mené afin d'ouvrir progressivement l'île Tristan au public et d'accueillir de façon permanente une antenne du Parc naturel marin d'Iroise.

UN COCON VÉGÉTAL

Dans un mélange d'espèces autochtones et exotiques, araucarias, cyprès et cèdres donnent à ce bout de terre une image d'Outre-mer. Au fil des cheminements bordés de murets de pierres sèches, une multiplicité de paysages et d'ambiances singulières saisit le visiteur, avec au cœur de l'île, un verger et un jardin exotique.



UNE ÎLE « PARISIENNE »

En accédant à l'île, soit à pied à marée basse, soit en bateau, le visiteur découvre d'abord un ensemble de bâtiments dont une maison de maître et une ancienne conserverie.

Lorsque la sardine était la principale manne économique de la baie, dès le 18^e siècle, les conserveries fleurissaient à Douarnenez. L'île Tristan a également accueilli la sienne. Après l'abandon de l'usine, Jacques Richepin (fils du poète-académicien Jean Richepin) et son épouse achètent l'île en 1911 et en font leur villégiature. Les Richepin recevaient de nombreuses personnalités de la vie artistique et littéraire parisienne. Ils transformèrent en maison de maître le bâtiment administratif de

l'ancienne conserverie et font de la conserverie elle-même un atelier de peinture. Aujourd'hui, ce vaste bâtiment accueille les bureaux du Parc naturel marin d'Iroise et une grande salle d'exposition.

En se dirigeant vers le nord de l'île, le promeneur accède à un autre pan de l'histoire de l'île Tristan. Situé à l'entrée de la rivière de Port-Rhu, l'îlot s'est imposé comme base défensive naturelle depuis les temps les plus anciens (des traces gallo-romaines ont été découvertes). La plus récente de ces constructions est un fortin bâti en 1862 sous Napoléon III. À la même époque, un phare et une maison de gardien ont également été construits.

A LA UNE

DES TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA MAISON DE MAÎTRE DE L'ÎLE TRISTAN ONT DÉBUTÉ AU MOIS D'OCTOBRE 2015



La maison de maître

La première phase de la réhabilitation porte sur la restauration de la structure du bâtiment et sur le clos-couvert pour un montant de 385 000 euros. D'autres phases de travaux de réhabilitation de l'intérieur du bâtiment permettront, entre autres, de pouvoir y accueillir le public.

UN PROJET DE RESTAURATION PARTICIPATIF

Soucieux de préserver le patrimoine de l'île et sa vocation touristique, le Conservatoire du littoral et la ville de Douarnenez ont décidé d'ouvrir le financement des travaux aux dons de particuliers et mécènes, à travers une souscription publique auprès de la Fondation du patrimoine. Des subventions ont également été obtenues auprès de la Région dans le cadre d'un appel à projet intitulé « héritages littoraux ».

ENTRETIEN AVEC



PHILIPPE PAUL, Maire de Douarnenez

" ...LA GRÂCE ET LA FRAGILITÉ D'UNE ÎLE A L'ORIGINE DE NOTRE VILLE. "

“ Lancée en avril 2015, la souscription publique a déjà permis, en ce début d'année 2016, de récolter 70 000 euros de dons par le biais de la Fondation du patrimoine, acteur majeur de ce projet de rénovation. La première tranche de travaux devrait s'achever au printemps 2016. Les artistes et artisans d'art, présents en nombre dans la ville, se sont eux aussi généreusement mobilisés en créant, chacun de son esthétique, une œuvre unique inspirée de l'île Tristan. Vingt-cinq créations ont ainsi été exposées dans l'ancienne conserverie de l'île durant l'été 2015, racontant tour à tour la grâce et la fragilité d'une île à l'origine de notre ville. Rappelons en effet que Douarnenez signifie la Terre de l'île. ”

CONTACTS: Fondation du patrimoine Bretagne • Tél. 02 99 30 62 30 • bretagne@fondation-patrimoine.org

Renseignements sur les animations : Mairie de Douarnenez, services communication et environnement • Tél. 02 98 74 46 38 contact@mairie-douarnenez.fr • **Conservatoire du littoral,** Isabelle GAY • i.gay@conservatoire-du-littoral.fr

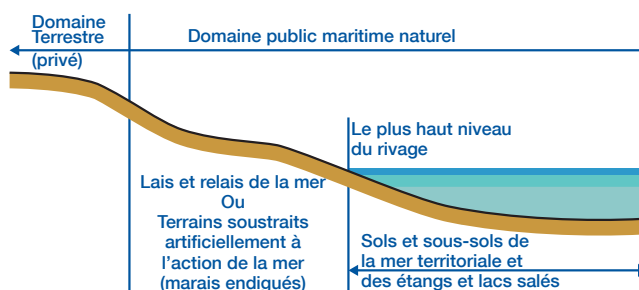
L'ACTION FONCIÈRE DANS LES ZONES HUMIDES DU DOMAINE PUBLIC MARITIME, EXEMPLE DU MORBIHAN

LA RÉVISION DE LA STRATÉGIE FONCIÈRE DU CONSERVATOIRE A CONFORTÉ L'IMPORTANCE DE SON ACTION DANS LES ZONES HUMIDES DU MORBIHAN. ELLES SONT CONSTITUÉES D'UN RÉSEAU D'ESTUAIRES, ÉTIERS, RIAS ET MARAIS QUI PEUVENT RELEVER DU DOMAINE PUBLIC MARITIME (DPM). DANS CE CAS, UNE PROCÉDURE PARTICULIÈRE DOIT ÊTRE MISE EN PLACE.

Dans les zones humides du littoral morbihannais, certains terrains sont susceptibles de faire partie du Domaine public maritime, et donc d'appartenir à l'État. S'il souhaite pouvoir y intervenir, le Conservatoire du littoral ne peut pas en faire l'acquisition puisqu'ils sont déjà publics. Il doit alors engager une procédure particulière en vue de leur attribution⁽¹⁾ ou affectation⁽²⁾ par l'État. Parmi les terrains susceptibles de faire partie du Domaine public maritime on compte les terrains soustraits artificiellement à l'action des flots, comme les marais endigués, qui sont nombreux dans le Morbihan.

LE DOMAINE PUBLIC MARITIME EST, ENTRE AUTRES, CONSTITUÉ :

- des lais et relais de la mer, terrains constitués d'alluvions que la mer dépose et que les plus hauts flots ne recouvrent plus (cordons de galets, dunes, plages)
- des terrains soustraits artificiellement à l'action des flots, comme les marais endigués, sous réserve qu'ils n'aient pas fait l'objet de cessions antérieures par l'État à des tiers et qu'ils soient entretenus.



LA PARTICULARITÉ DES MARAIS ENDIGUÉS

Les marais endigués relèvent a priori du DPM. La propriété privée des marais endigués peut cependant être justifiée par un tiers, lorsqu'il est détenteur de titres spécifiques reconnus par les services de l'État. Dans ce cas, ce bien peut être acquis par le Conservatoire par négociation amiable. Néanmoins, l'absence d'entretien des digues et la submersion de l'emprise par la mer, en-dehors de perturbations météorologiques exceptionnelles, requalifie le marais comme Domaine public. Dès lors, c'est une fois la délimitation du DPM réalisée par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), qui en est le gestionnaire, que le Conservatoire peut effectuer une demande d'attribution ou d'affectation à l'État.

(1) Attribution : l'État signe avec le Conservatoire du littoral une convention à durée limitée (30 ans en général)

(2) Affectation : l'État signe une convention de mise à disposition valant affectation définitive des terrains concernés au Conservatoire



EXEMPLE DU MARAIS DU DREFF SUR LE SITE DE LA PETITE MER DE GÂVRES (MORBIHAN)



Situé au fond de la petite mer de Gâvres, ce marais est caractérisé par la présence d'une digue et d'ouvrages hydrauliques permettant de maintenir des niveaux d'eau dans le marais en fonction des saisons. À ce titre, il constitue une aire de repos pour certaines espèces d'oiseaux. Une procédure de délimitation réglementaire a été réalisée à la demande du Conservatoire, permettant la signature d'une convention d'attribution de 30 ans et l'engagement des acquisitions de la frange terrestre.

TÉMOIGNAGE

PHILIPPE DELAGE, responsable du service Aménagement, mer et littoral de la délégation à la mer et au littoral de la DDTM du Morbihan.

“ Le Conservatoire du littoral est un partenaire essentiel pour le gestionnaire du DPM dans le Morbihan. Il permet, notamment en ce qui concerne les zones humides, de valoriser ces espaces naturels en confirmant ou en leur restituant leur fonction écologique, économique ou culturelle. L'attribution ou l'affectation du DPM, situé en continuité des espaces terrestres dont le Conservatoire du littoral est propriétaire, est aussi un gage de cohérence. ”

LA GRANDE MARCHÉ SOLIDAIRE DES GARDES DU LITTORAL

LES POINTS DE VUE

© Marie LE SCANVE



De gauche à droite
Marie LE SCANVE et
Gaëlle MOREAU

MARIE LE SCANVE, garde du littoral, animatrice à Perros-Guirec depuis 18 ans et initiatrice de la marche

“ Qu'est-ce qui vous a donné l'idée de lancer cette marche ?

En regardant le départ de la Route du Rhum, voir l'engagement physique de ces coureurs m'a donné envie de faire de même pour le 40^e anniversaire du Conservatoire du littoral. C'était l'occasion de porter notre propre initiative en tant que gardes. Et déjà, symboliquement, faire cette marche à l'échelle de la Bretagne me tenait à cœur.

Quels souvenirs garderez-vous de cette aventure ? Imaginez-vous une suite ?

J'ai beaucoup échangé avec les gardes pour organiser cette marche. On a appris à mieux se connaître, c'était joyeux. Ce serait bien de partir de la frontière franco-belge et de parcourir le littoral par la mer, en kayak, en bateau, paddle, etc. cela pourrait être l'occasion de sensibiliser le public à la protection du littoral, aux problèmes de pollution, à la fragilité des dunes, etc. ”

GAËLLE MOREAU, responsable de la mission garderie au Conservatoire du littoral

“ Cette marche est représentative de la bonne dynamique du réseau des gardes du littoral. Le carnet de terrain est une mine d'or : dessins, écrits, photos... Nous allons en faire des reproductions car il faut que ce carnet voyage ! ”



Les gardes à l'arrivée de la marche posent à l'Observatoire de Kawata



A L'OCCASION DES 40 ANS DU CONSERVATOIRE, LES GARDES DU LITTORAL ONT DÉCIDÉ DE SE LANCER DANS UNE MARCHÉ TOUT AU LONG DE L'ANNÉE 2015 EN PARCOURANT LES SITES. CE PASSAGE DE RELAIS D'UN SITE À L'AUTRE SYMBOLISE, AU-DELÀ DE LEUR MISSION QUOTIDIENNE, LEUR SOLIDARITÉ ET LEUR ENGAGEMENT COMMUN POUR LA PRÉSERVATION DU LITTORAL.

Presque 80 gardes de Bretagne et une vingtaine de gardes de la délégation Centre-Atlantique (Charente-Maritime, Vendée et Loire-Atlantique) ont ainsi parcouru les sites du Conservatoire, depuis la baie du Mont Saint-Michel jusqu'à l'estuaire de la Gironde. Alors que les premiers gardes bretons débutaient le relais le 17 mars 2015, au départ de la ferme du Paluel à Roz-sur-Couesnon en Ile-et-Vilaine, leurs collègues de Charente-Maritime remontaient quant à eux vers le nord depuis l'île de Ré.

L'objectif : se retrouver à l'automne. Pari tenu ! C'est à l'Observatoire de Kawamata (Lavau-sur-Loire) que la rencontre finale des agents s'est faite le 27 octobre dernier. Au bout de cette marche, une fierté et une solidarité renforcée pour des gardes passionnés par leur métier et amoureux du littoral.

À pied, en bateau, en canoë, tous les moyens ont été utilisés pour transmettre le relais via un sac-à-dos et un carnet de terrain dans lequel chacun pouvait livrer ses émotions.

Témoignage : « Après un passage du sac par les différents sites du Golfe du Morbihan, presque tous les gardes du secteur se sont retrouvés le 1^{er} octobre pour embarquer à bord du Joli-vent, un

« Sinagot », vieux gréement de Séné, pour convoier le sac à dos des 40 ans jusqu'au site de Pénestin, gardé par Manu, pour un dernier relais maritime entre patrimoine naturel et culturel ! » Vincent CHAPUIS, garde du littoral à Ilur.

900 GARDES PROTÈGENT LES SITES DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

Ces agents, employés par des collectivités ou des associations, ont pour mission de protéger et d'entretenir les sites du Conservatoire. Agents d'accueil, animateurs, naturalistes, gardiens, leurs multiples fonctions font d'eux des partenaires essentiels du Conservatoire du littoral.



Au départ du relais

L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE AUX CÔTÉS DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL POUR LA PROTECTION DES ZONES HUMIDES

DEPUIS DÉBUT 2013, LA DÉLÉGATION BRETAGNE DU CONSERVATOIRE ET L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE ŒUVRENT DE CONCERT. LES DEUX ÉTABLISSEMENTS PUBLICS PARTAGENT LES MÊMES PRÉOCCUPATIONS CONCERNANT L'ATTEINTE DU BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE DES MILIEUX AQUATIQUES, LA PRÉSERVATION ET LA RESTAURATION DES ZONES HUMIDES LITTORALES.



RÉGIS LE QUILLEC, Chargé de mission politique « Littoral » et de coordination régionale Pays de la Loire de la délégation Ouest-Atlantique de l'Agence de l'eau

« Engagée en 2013, cette collaboration porte sur un long linéaire côtier allant du Mont-Saint-Michel à Châtelailon. Elle se traduit par une convention permettant à l'Agence de l'eau d'apporter son soutien aux actions du Conservatoire dans le cadre de son 10^e programme 2013-2018. Cette convention illustre la convergence d'objectifs entre les deux établissements en matière de préservation et de restauration des zones humides rétro-littorales. Elle prévoit le financement et la mise en œuvre d'actions foncières, de travaux, d'actions de sensibilisation, d'amélioration de la connaissance... mais également le soutien aux gestionnaires dans le cadre de la mise en œuvre des plans de gestion. Ce partenariat se traduit par un échange régulier entre l'Agence de l'eau et les

deux délégations Bretagne et Centre-Atlantique du Conservatoire du littoral, au bénéfice des objectifs du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) du bassin Loire-Bretagne 2016-2021. Longue vie à ce partenariat ! »

L'ÉTANG DE SAINT-JEAN, UN PROJET PARTAGÉ

L'acquisition par le Conservatoire de l'étang de Saint-Jean, opération exemplaire par sa superficie, par sa biodiversité et par ses potentialités écologiques et paysagères, résulte d'une longue série de rencontres, de partenariats et d'échanges fructueux. Situé dans la commune de Locoal Mendon (Morbihan), sur un ancien bras de mer à l'est de la Ria d'Étel, et en communication occasionnelle avec la mer par la digue de Saint-Jean, l'étang de Saint-

Jean est l'un des trois grands étangs d'eau saumâtre de la ria. Cette vaste zone humide, représentant 83 ha, est composée d'habitats naturels d'importance écologique et paysagère et se trouve dans le site Natura 2000 de la Ria d'Étel.

Sa quiétude en fait l'un des sites d'accueil les plus importants de l'avifaune locale ou migratrice. Inscrite dans la stratégie foncière du Conservatoire de longue date, l'acquisition a pu se concrétiser en juillet 2015, avec l'aide financière de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, dans le cadre de la convention de partenariat. Le Syndicat mixte de la Ria d'Étel s'est porté candidat pour assurer la gestion du site.

Un important programme de mise en valeur et de restauration de cet espace naturel va ainsi pouvoir être conservé.

CONTACT: Conservatoire du littoral • Gwenaël HERVOUËT • g.hervouet@conservatoire-du-littoral.fr

André GAHINET, ancien propriétaire de l'étang de Saint-Jean, témoigne :

« Il devenait difficile pour nous d'entretenir cette vaste propriété et le Conservatoire du littoral nous a semblé être le partenaire idéal pour reprendre le flambeau. Nos différentes discussions et échanges, ainsi que les visites du site effectuées ensemble, nous ont confortés dans cette idée. Nous sommes heureux d'avoir pu le transmettre à une équipe qui aura les mêmes préoccupations que nous. »



Abbaye de Saint-Maurice



Maison du littoral de Ploumanac'h



Moulin de Keriollet



Maison du Sillon



Phare de la pointe des Poulains

OÙ NOUS RETROUVER ?

DÉLÉGATION BRETAGNE DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

Port du Légué, 8 Quai Gabriel Péri
BP 60474, 22194 PLÉRIN cedex
02 96 33 66 32
www.conservatoire-du-littoral.fr

MAISONS DE SITE ET LIEUX D'EXPOSITION

ABBAYE DE BEAUPORT

Route de Kéry, 22500 PAIMPOL
02 96 55 18 58
www.abbayebeauport.com
● Toute l'année

MAISON DE L'ESTUAIRE

Manoir de Traou Nez,
22860 PLOURIVO
02 96 55 96 79
www.cc-paimpol-goelo.com
● Avril - Septembre

MAISON DU SILLON

48 rue du Sillon de Talbert,
22610 PLEUBIAN
02 96 16 54 67
www.presquille-de-lezardrieux.com
● Avril - Septembre

MAISON DU LITTORAL - SITE DU GOUFFRE

Castel Meur, 22820 PLOUGRESCANT
02 96 92 58 35
www.haut-tregor.com
● Avril - Septembre

MAISON DU LITTORAL - SITE DE PLOUMANAC'H

Chemin du Phare, Ploumanac'h,
22700 PERROS-GUIREC
02 96 91 62 77
www.tourisme-perros-guirec.com
● Toute l'année

SALLE D'EXPOSITION DE L'ÎLE MILLIAU

Office de tourisme,
22560 TREBEURDEN
02 96 23 51 64
www.gites-milliau-trebeurden.fr
● Avril - Septembre

JARDIN GEORGES DELASELLE

Pen Batz, 29253 ILE-DE-BATZ
02 98 61 75 65
www.jardin-georgesdelaselle.fr
● Avril - Octobre

MAISON DES DUNES

Route Gouven, 29430 TREFLEZ
02 98 61 69 69
www.maisondesdunes.org
● Juillet-Août / sur RDV
le reste de l'année

PHARE DU STIFF

Le Stiff, 29242 OUESSANT
02 98 48 85 83
www.ot-ouessant.fr
● Ouverture Avril-Septembre

CONSERVÉRIE DE L'ÎLE TRISTAN

Île Tristan, 29100 DOUARNENEZ
02 98 92 13 35
www.mairie-clouarnenez.fr
● sur RDV d'avril à septembre

MOULIN DE KERIOLETT

Route du Millier,
29790 BEUZEC-CAP-SIZUN
02 98 70 53 99
www.moulinscapsizun.com
● Toute l'année

MAISON DU SITE DE LA POINTE DU RAZ

BP1, 29113 PLOGOFF
02 98 70 67 18
contact@pointeduraz.com
www.la-pointe-du-raz.com
● Avril - Octobre

MAISON DE LA BAIE D'AUDIERNE

65 route de Saint Vio,
29720 TREGUENNEC
02 98 87 65 07
www.ccpbs.fr
● À l'année (fermeture de la salle d'exposition en 2016)

MAISON DES MARAIS DE PENFOULIC

Penfoulic, 29170 FOUESNANT
02 98 56 62 20
www.tourisme-fouesnant.fr
● Toute l'année (sur RVD hors saison)

MAISON DU LITTORAL DE TRÉVIGNON

Penloc'h, pointe de Trévignon,
29910 TRÉVIGNON
02 98 50 00 33
www.treguntourisme.com
● Avril - Septembre

ABBAYE DE SAINT MAURICE

Site abbatial et forêt de Saint Maurice,
81 route de Lorient
29121 CLOHARS CARNOET
02 98 71 65 51
www.abbayesaintmaurice.blogspot.fr
● Avril - Octobre

ESPACE NATURE, POINTE DES POULAINS, BELLE-ÎLE

Pointe des Poulains, 56380 SAUZON
02 97 31 61 29
www.ccbi.fr
● Avril - Novembre

POINT D'ACCUEIL DU SITE D'ILUR

Ilur, 56840 Ile d'Arz
02 97 62 03 03
www.golfe-morbihan.fr
● Juillet-Août
(sur RDV le reste de l'année)

FORT D'HOËDIC

Association de Gestion du Fort d'Hoëdic et de son Environnement,
56170 HOËDIC
02 97 52 48 82
www.fort-hoedic.fr
● Avril - Septembre

HORS SITE DU CONSERVATOIRE :

MAISON DE LA RÉSERVE DES SEPT ÎLES - STATION LPO

Île Grande, 22560 PLEUMEUR-BODOU
02 96 91 91 40
www.sept-iles.lpo.fr
● Avril - Septembre

MAISON DE LA RÉSERVE DE SÉNÉ CENTRE NATURE RÉMY BASQUE

Route de Brouel, 56860 SENE
02 97 66 92 76
www.reservedesene.com
● Février - 15 Septembre

MAISON DE LA NATURE (POINTE DES ÉMIGRÉS)

8 Rue des Salines, 56019 VANNES
02 97 62 59 15
www.mairie-vannes.fr
● Sur RDV à l'année

● Ouverture

Certains lieux d'accueil ne sont pas ouverts tous les jours de la semaine. Contactez-les avant de vous y rendre !



Lettre réalisée en partenariat avec la Région Bretagne